

Délibération du 23 mai 2025

délibération **N°2025-32 C**

objet Autorisation de lancer une consultation pour les travaux d'aménagement, de clôture, de sécurisation et de signalisation du parking et des accès de l'UVETD

- Date de convocation : le vendredi 16 mai 2025
- Date de publication : le lundi 2 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 16 mai 2025 s'est réuni le 23 mai 2025 à 14 h 30 h à l'UVETD à Chambéry sous la présidence de Marie BENEVEISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents 21, Nombre de votants : 21

POUVOIR DE VOTE

Alain ZOCCOLO donne pouvoir à Christian RAUCAZ

EXCUSES : 13

GRILLAUD Laurent
BRUN Pierre
SARTORI Walter
BLANQUET Denis
JOLY Max
RUFFIER-LANCHE René
BARBIER Marie-Claire
BRUNIER Thierry
BURNIER-FRAMBORET Frédéric
DANIS Georges
PERRIER Jean-Claude
SPIGARELLI Lucien
ZOCCOLO Alain

ABSENTS : 6

LEOUTRE Jean-Marc
GIRAUD Murielle
GUIGUE Thibaut
MAITRE Florian
THEVENON Raphaël
AMET Yannick

ELUS TITULAIRES PRESENTS : 20

BENEVEISE Marie
BOIX NEVEUX Arthur
FABRE Maryse
VAN STRAATEN Nicolas
GIRARD Marc
DRIVET Jean-Marc
CARDE Daniel
GRANGE Yves
TAIN Daniel
RAUCAZ Christian
DAL BIANCO Serge
VIGUET-CARRIN Françoise
CHEMIN François
CECILLE Joël
SIMON Christian
ROUGEAUX Jean-Pierre
FRAISSARD Jean-Claude
VARESANO José
HANRARD Bernard
BOIRON Laurence

ELUS SUPPLEANTS PRESENTS : 1

Christian VIBERT

Délibération du 23 mai 2025

délibération N°2025-32 C

objet **Autorisation de lancer une consultation pour les travaux d'aménagement, de clôture, de sécurisation et de signalisation du parking et des accès de l'UVETD**

Monsieur François Chemin, vice-président, expose que les abords extérieurs de l'UVETD, notamment le parking et les accès, sont régulièrement inondés, ne bénéficient pas d'une signalétique claire et sont par ailleurs peu sécurisés, notamment concernant la circulation des piétons.

Il est donc envisagé, comme inscrit dans la PPI du syndicat depuis 2021, de réaliser une opération globale de réaménagement, d'amélioration et de sécurisation de ces espaces extérieurs.

Ces travaux et aménagements consisteront notamment en :

- Réaménagement du parking avec création d'une cinquantaine de places matérialisées (capacité actuelle inchangée)
- Conservation de la capacité d'infiltration des eaux de pluie
- Clôture du parking
- Installation de bornes de recharges électriques
- Installation d'un abri 2 roues dans l'enceinte clôturée de l'UVETD
- Création d'une entrée spécifique visiteurs et d'un cheminement piéton sécurisé et éclairé la nuit
- Amélioration de la signalisation véhicules et piétons

Il convient donc de lancer une consultation allotie pour un marché de travaux sous forme de marché à procédure adaptée, pour un montant global estimé à 450 000 euros hors taxes.

- Lot 1 : VRD, terrassement, clôture
- Lot 2 : électricité (fourniture et alimentation électrique, câblage, bornes de recharges électriques)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009,

Vu les statuts de Savoie Déchets,

Vu la délibération n°2023-40C, du Comité Syndical du 13 Octobre 2023, relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement d'une consultation en vue de la conclusion de marchés de travaux (marché à procédure adaptée) pour l'aménagement, la clôture, la sécurisation et la signalisation du parking et des accès de l'UVETD

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer les marchés et tous les documents y afférent.

Laurence BOIRON
Secrétaire de séance



Marie BENEVISE
Présidente

